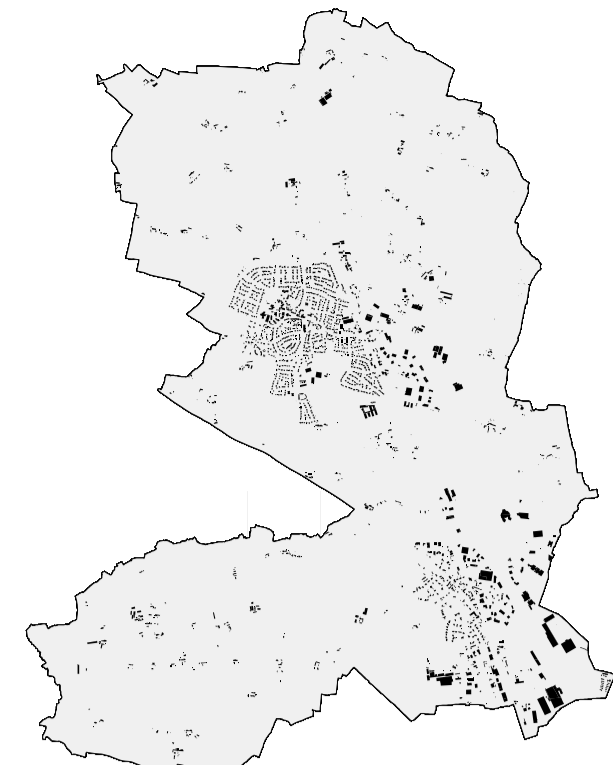




L'Atelier d'Ys  
21 rue du Tréfle  
35520 La Mézière  
02.99.66.67.81

# Plan Local d'Urbanisme

## Plan de zonage



- PRESCRIPTIONS DIVERSES**
- Marges de recul par rapport à l'axe de la voie
  - Tous usages
  - Usage d'habitation
  - Autres usages qu'habitation
  - Orientation d'aménagement et de programmation (OAP)


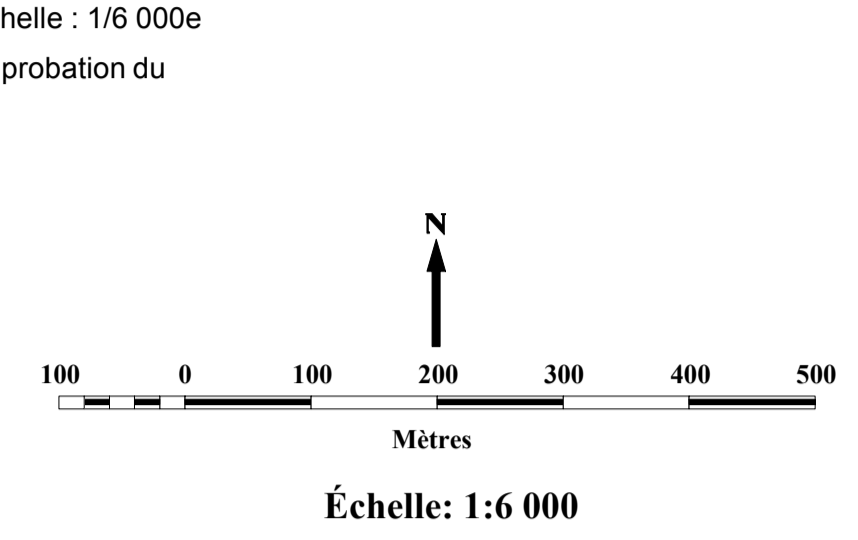
- SECTEURS DE RISQUES ET DE PROTECTIONS**
- Périmètre d'application du PPRI du bassin de la Vilaine en région Rennaise, Ille et Vilaine
  - Zones humides

- DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE**
- Protection environnementale**
- Elément de paysage (L 123-1-5-7\*), Haies
  - Elément de paysage (L 123-1-5-7\*), Boisés
  - Espace boisé classé (L 130-1)
- Protection architecturale**
- Elément de paysage (L 123-1-5-7\*), Bâti

- SERVITUDES PARTICULIÈRES**
- Secteur de diversité sociale (L 123-1-5-16\*)
  - Secteur de constructibilité limitée
  - Périmètre de gel (L123-2.a)
  - Préservation du commerce
  - Locaux en rez-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 123-1-5-7\*bis) (linéaire - Bourg))
  - Locaux en rez-de-chaussée d'immeuble ne pouvant faire l'objet d'un changement de destination (L 123-1-5-7\*bis) (ponctuel - Montgerval)

- Emplacements réservés**
- Installation d'intérêt général voirie ou équipement (L123-1-5-8\*)

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Création d'une liaison douce	COMMUNE	253 m²
2	Création d'une liaison douce	COMMUNE	38 m²
3	Création d'une liaison douce	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	2 020 m²
4	Création de voie	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	385 m²
5	Élargissement de voie	COMMUNE	2 051 m²
6	Création d'un rond-point	CONSEIL GÉNÉRAL	140 m²
7	Création d'une aire de coollage	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL D'ILLE	4 963 m²
8	Requalification d'équipements à vocation scolaire	COMMUNE	2 520 m²



- ZONES URBAINES**
- Uc (Centres anciens du bourg et de Montgerval)
  - Uci (Centre ancien de l'entre-deux voies)
  - Ue (Extensions pavillonnaires)
  - Uei (Extensions pavillonnaires de l'entre-deux voies)
  - Ug (Équipements collectifs)
  - Uaa (Activités économiques de la Montgervalaise et du Triangle Vert)
  - Uab (Activités économiques de la Bourdonnaise et de la Herbetais)
  - Uac (Activités économiques de Cap Malo et de Beaucé 2)
  - Uad (Activités économiques de Beaucé 1)
  - Uae (Activités économiques de Beauséjour)
  - Uaz (Activités économiques de Biardel)
- ZONES D'URBANISATION FUTURE**
- 1AUab (A vocation principale d'activités économiques-La Bourdonnaise)
  - 2AUac (A vocation principale d'activités économiques-Beaucé)
  - 2AUad (A vocation principale d'activités économiques-Cap Malo nord)
  - 2AUe (A vocation principale d'habitat)
- ZONES AGRICOLES**
- A (Espace agricole)
  - Ah (Hameaux et écarts non constructibles)
- ZONES NATURELLES**
- Nh (Hameaux et écarts non constructibles)
  - Ni (Espace naturel à vocation de loisirs)
  - Np (Espace naturel)